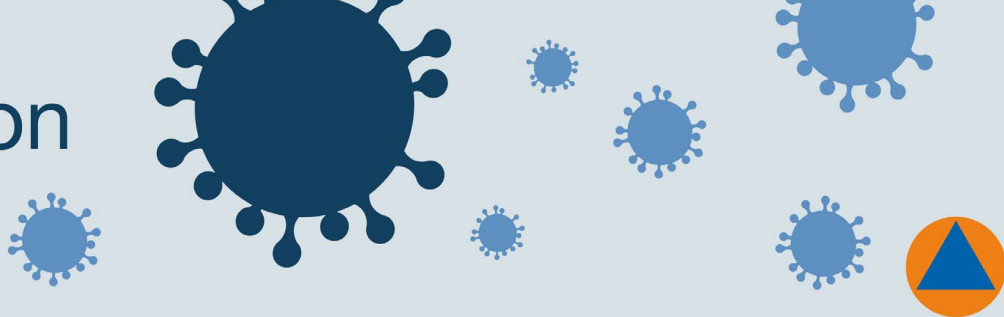


Communication COVID-19



DESTINATAIRES : Toutes les personnes œuvrant dans l'établissement

DATE : Le 4 juin 2020

OBJET : La maltraitance envers les personnes âgées est inacceptable, agissons!

À l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées, qui se tient le 15 juin chaque année, soyons solidaires et soulignons l'importance de lutter ensemble contre la maltraitance envers les personnes âgées. Pour cette occasion, en Chaudière-Appalaches, bien que la plupart des activités du 15 juin ont été annulées en raison du contexte actuel de la pandémie, il est important de prendre soin les uns des autres. À titre de voisin, proche, ami, membre de la famille, nous pouvons tous agir pour faire la différence et pour faire cesser une situation de maltraitance.

- **Garder l'œil ouvert** : Être sensible aux signes et aux indices à observer et être à l'écoute;
- **Aborder le sujet** : En parler ouvertement avec la personne sans la brusquer, attendre le bon moment (sécurité et respect), valider et vérifier vos inquiétudes auprès de la personne;
- **Demeurer ouvert** : Être à l'écoute sans jugement, maintenir le contact et respecter le rythme de la personne. Croire la personne si elle se confie à vous et l'accompagner vers les services si elle le souhaite.

Deux fiches éclairs ont été produites et peuvent être consultées dans la page [Lutte contre la maltraitance](#).

- La maltraitance chez les personnes âgées. Je me donne le droit d'agir! (fiche destinée à la personne âgée vivant de la maltraitance)
- La maltraitance chez les personnes âgées. C'est inacceptable, agissons! (fiche destinée à l'entourage d'une personne âgée)

À titre d'employé, nous vous rappelons qu'il existe une [procédure décisionnelle de signalement visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité](#) et si vous avez besoin d'informations supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec Julie Forgues, coordonnatrice régionale spécialisée en lutte à la maltraitance de la région de la Chaudière-Appalaches au 418 380-8992, poste 84597 ou à l'adresse : julie_forgues@ssss.gouv.qc.ca

Nancy Chénard,
Adjointe à la directrice du programme SAPA

Marie-Ève Tanguay,
Adjointe à la Direction générale

Contenu et diffusion approuvés par : Patrick Simard